



CAPa Métiers de l'agriculture

« Productions Végétales – Grandes Cultures »

RNCP25306 certifié par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Décret n° 2015-555 du 19 mai 2015



En choisissant la voie de l'alternance, vous alliez la formation et l'expérience du terrain. En entreprise, vous êtes formés progressivement à un métier avec l'aide d'un maître d'apprentissage ou de stage, ou tuteur expérimenté. Il vous transmet son savoir-faire et vous aide à développer vos compétences professionnelles. Vous entrez ainsi avec les meilleurs atouts dans la vie active.



PUBLIC CONCERNE :

- Jeunes issus de 3^{ème} collège, 3^{ème} de l'enseignement agricole ou 3^{ème} SEGPA
- Public : filles ou garçons
- Personnes ayant une volonté de travailler en contact avec la nature et ayant un bon contact avec les animaux.

PREREQUIS :

- Connaissance du milieu
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille ou son représentant légal.
- Bulletin de notes et lettre de motivation

OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES :

- Agri dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage ou de cultures,
- Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MIP : Réaliser des travaux mécanisés des cultures ou de productions animales.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Modules d'enseignement général :
 - Agir dans des situations de la vie sociale (maths, informatique, histoire-géo,...)
 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (français, sport,...)
 - Interagir avec son environnement social (français, anglais, projet collectif,...)
- Modules professionnels :
 - Insertion du salarié dans l'entreprise,
 - Maintenance des matériels, installations et bâtiments,
 - Module Professionnel : Grandes Cultures ou Ruminants (bovins, caprins, ovins – lait/viande)
 - Module d'Initiative Professionnelle (MIP) : Grandes Cultures ou productions animales.

METHODES MOBILISEES :

- Cours en présentiel, ateliers et parcelle de terrain pédagogique.
- Pédagogie de l'alternance

DELAIS D'ACCES :

Début du cycle de formation fin août/début septembre, en fonction du planning remis à l'inscription. Entrée permanente possible en cours de formation.

DUREE :

La formation dure 2 ans (800 heures minimum) au rythme d'une semaine au centre de formation et une à deux semaines en entreprise.

- 1^{ère} année : 12 semaines au centre de formation
- 2^{ème} année : 12 semaines au centre de formation.

Deux statuts possibles :

Statut scolaire : Le jeune reste scolaire et bénéficie de vacances scolaires. Il réalise environ 26 semaines de stage par an en exploitation avec support ruminants et grandes cultures (1 ou 2 lieux de stage par an).

En statut apprentissage : Il faut avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur (exploitation agricole avec support « ruminants et grandes cultures »). Le jeune est salarié de l'entreprise et bénéficie de 5 semaines de congés payés minimum. Un jeune peut débiter sous statut scolaire, et signer un contrat d'apprentissage en cours de formation, au plus tard 6 mois avant l'examen.

TARIF(S) 2024-2025 :

Frais d'inscription : 76 €

Coût à l'année sous statut scolaire (formation-restauration-vie résidentielle-hébergement) :

De 1 932,60 € à 1 986,00 €

Ce prix comprend une provision pour les voyages pédagogiques.

Possibilité de bourses nationales en fonction du revenu imposable.

Coût à l'année sous statut apprentissage (formation-restauration-vie résidentielle-hébergement) :

De 553,30 € à 567,70 €

Ce prix comprend une provision pour les voyages pédagogiques.

Déduction faite des aides des OPCO (Opérateurs de Compétences) pour la restauration et l'internat et la prise en charge de la formation pour un montant de 6 039 €.

MODALITES D'EVALUATION :

Les compétences acquises sont validées par des évaluations en cours de formation et par épreuve finale orale. **L'examen : 80% en contrôle continu et 20% en épreuve finale.**

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- **Poursuite d'études vers diplôme ou titre de niveau IV** (permettant l'installation) :
 - ✓ Possibilité d'accéder directement en 1^{ère} Bac pro (Agroéquipement, CGEA),
 - ✓ Brevet Professionnel en alternance avec contrat d'apprentissage en 2 ans
- **Entrée dans la vie active en exploitation agricole, Entreprise de travaux agricoles, services de remplacement.**

RESULTATS AUX EXAMENS :

96,8 % de réussite depuis les 5 dernières années.

ACCESSIBILITE ET ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contactez notre référent handicap : M. FOURNIER David.

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT :

M. HENRY Yann – Directeur

MFR-CFA Chemillé - Tél : 02 41 30 62 35 – Mél : mfr.chemile@mfr.asso.fr

6 rue de Coulvée – BP 80035 – 49120 Chemillé-en-Anjou

Site : <https://www.mfr-cfa-chemille.com/>

APE : 8532Z - Siret : 78614282800023